

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mercredi 18 août 2021 à 18 h 30, au lieu habituel du Conseil municipal.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil porteront uniquement sur les points suivants :

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Autorisation de paiement -Travaux d'infrastructures sur Marie-Victorin Ouest à Excavation McMB inc. (Programme de subvention FIMEAU) décompte progressif #2;
- 4. Ouverture de compte à la Caisse Desjardins de Pierre-De Saure! pour le financement temporaire: Règlement RY-2021-04 travaux d'infrastructures sur diverses (Salvas, Saint-Michel, Lauzière, Guillemette et Léveillé);
- 5. Octroi de contrat à: Les laboratoires de la Montérégie relatif au contrôle qualitatif des matériaux au projet des travaux d'infrastructures sur diverses rues (Salvas, Saint-Michel, Lauzière, Guillemette et Léveillé);
- 6. Dépôt de l'approbation du Ministère des Affaires Municipales et de !'Habitation : Règlement d'emprunt RY-2021-03 décrétant un emprunt de 850 000 \$;
- 7. Dépôt de l'approbation du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation: Règlement d'emprunt RY-2021-04 décrétant un emprunt de 2 420 000 \$;
- 8. Contrat de services professionnels du procureur de la poursuite à la cour municipale commune de Sorel-Tracy;
- 9. Autorisation de dépenses : 100^{ième} anniversaire de M. Germain Guilbault;
- 10. Période de questions (portant uniquement sur les points à l'ordre du jour);
- 11. Levée de la séance.

Donné à Yamaska, ce 16^e jour d'août 2021.

Suzanne Francoeur
Directrice générale et secrétaire-trésorière